

## **Compte-rendu d'événement**

**Table ronde : Qu'est-ce que ça change les partis politiques ?**

**Université du Québec en Outaouais (UQO)**

**19 novembre 2007**

**Par Ève Gauthier**

En guise d'introduction, **Denis Dubé**, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'UQO, rappelle que l'on prend trop souvent la démocratie pour acquise. Elle est pourtant un bien précieux devant se fonder sur la participation des citoyens. L'échelon municipal est le niveau de gouvernement le plus près du citoyen. La démocratie municipale revêt donc une importance particulière. Dans une société mondialisée, nous pouvons espérer que les citoyens puissent vivre dans un environnement social où la démocratie municipale est en bonne santé. Le vice-recteur est particulièrement heureux que cette activité prenne place à l'UQO, une université qui se veut branchée sur les citoyens.

**Anne Mévellec**, professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa présente ensuite les résultats préliminaires d'une recherche exploratoire visant à rendre compte de la professionnalisation de la politique municipale et plus particulièrement du métier de maire. L'image des élus municipaux au Québec est celle de bénévoles au service de la communauté, loin de l'image professionnelle que leurs homologues français projettent dans leur pays.

Les élections municipales se sont tenues simultanément sur le territoire du Québec pour la première fois en 2005, ce qui a permis d'avoir accès à de nouvelles données quantitatives. Le taux de participation électorale a été de 53%, la moitié des maires ont été élus par acclamation, la majorité a plus de 55 ans et 87% sont des hommes.

Le mode de recrutement des futurs maires s'opère surtout à travers leurs réseaux sociaux qui sont mis à profit pour faire la promotion de leur candidature. Le portrait de ces maires est celui de notables, apertisans, qui font valoir leur forte personnalité pour conquérir un mandat. Ce portrait colle avec une certaine image de l'élu municipal perçu comme un gestionnaire, pourvoyeur de services, ce qui est loin de l'idéal politique vécu en France. Anne Mévellec s'est demandée si cette image traditionnelle du monde municipal subsistait toujours ou si le palier municipal ne s'émancipait pas plutôt pour devenir plus politisé, surtout depuis la mise en place des réformes municipales de 2001.

Plus qu'un simple bricolage institutionnel, la réforme municipale instituée par la ministre Louise Harel a eu notamment pour conséquence de mettre les municipalités « sur la map ». Elle a été une occasion de faire de l'échelon municipal autre chose qu'un simple vecteur de production de services, en faisant en sorte que les citoyens puissent s'approprier leurs municipalités pour en faire un projet politique du vivre ensemble.

La chercheuse a posé l'hypothèse que les grandes villes fusionnées, plus complexes à gouverner et concentrant des luttes citoyennes plus importantes, rendaient le milieu municipal plus visible, ce qui pouvait avoir un effet sur la professionnalisation des maires.

L'échantillon de sa recherche était composé des 45 municipalités québécoises de plus de 20 000 habitants, à l'exception de la ville de Montréal. Elle s'est penchée sur la trajectoire politique des maires et est arrivée à deux types de résultats. Premièrement, il y a un fort cumul dans le temps des mandats de maire et deuxièmement, il existe une nouvelle dynamique quantitative des partis politiques municipaux.

Le premier résultat laisse entrevoir un fort cumul de l'expertise et du savoir faire d'être élu. Les maires de l'échantillon cumulent en moyenne deux mandats et demi, soit 10 ans au pouvoir. La moitié des maires ont cumulé trois mandats. Il y a donc une dimension temporelle forte qui s'impose. Les fusions municipales ont peu changé cette donne dans les grandes villes. En général, les maires ont été reconduits au pouvoir, bien qu'ils soient moins nombreux après les fusions. On parle donc de reconduction de mandats. Même pour les nouveaux maires portés au pouvoir en 2005, on s'aperçoit qu'ils étaient, en général, conseillers municipaux ou alors maires avant 2001 et revenus sur la scène municipale en 2005. En fait, 86% des maires ont eu une expérience municipale antérieure. La moitié ont été conseillers municipaux ce qui est moindre qu'en France, où 78% des maires avaient été conseillers municipaux. Ainsi, dans les municipalités québécoises, si le fait d'avoir été conseiller municipal peut aider à accéder au poste de maire, cette expérience n'est toutefois pas nécessaire. On note donc à la fois une confiscation des mandats de maires et une certaine ouverture de cette fonction.

Quant au deuxième résultat, il faut noter que dans le panorama canadien, l'existence de partis politiques municipaux est propre au Québec. En 1998, 97 partis politiques municipaux étaient enregistrés alors qu'ils étaient 147 en 2005, dont 52 pour l'échantillon retenu pour la recherche. Le nombre de partis politiques a doublé après les fusions municipales. Des 52 partis politiques de l'échantillon, 35 ont été créés avant 2003 et 24, en 2004. La logique de créer un parti politique s'articule souvent en vue d'une échéance électorale ou dans l'idée contestataire de sortir un maire en place. Le parti politique devient alors un véhicule à des fins électorales. Il est perçu comme une ressource valable et qui fonctionne pour se lancer dans une bataille électorale.

Anne Mévellec a voulu savoir si l'existence de partis politiques plus nombreux signifiait que l'on quittait l'image gestionnaire de la politique municipale pour une vision plus politisée. Il est à tout le moins certain que leur présence plus importante a créé une brèche. Alors que dans les années 1990, la majorité des municipalités ne connaissaient aucun parti, plusieurs composent aujourd'hui avec un parti monopole ou connaissent l'alternance politique. Si la moitié des maires sont aujourd'hui liés à des partis politiques, la plupart de ces partis datent d'avant 2001. On parle donc plutôt de reconduction du pouvoir, voire de confiscation du pouvoir. Il n'existe pas non plus de lien unique entre un candidat et un parti politique. Le parti peut être mis en place pour consolider un pouvoir en place ou alors pour porter quelqu'un au pouvoir.

Ces résultats sont bien sûr embryonnaires, mais laissent entrevoir que cette dynamique quantitative des partis politiques municipaux est signe d'une transformation de la politique municipale depuis le début des années 2000. Les maires québécois présentent un portrait schizophrénique et évoluent dans un équilibre instable. Il y a d'une part confiscation du

pouvoir en même temps qu'une brèche qui s'ouvre, augmentation des partis politiques mais de vieux partis pour la plupart qui s'accrochent au pouvoir.

**Melvin Jomphe**, ancien directeur du cabinet du maire pour la Ville de Hull, puis de Gatineau. Ancien conseiller à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉ) et aujourd'hui conseiller à la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

Le 6 novembre 2005, le maire Duplessis, au pouvoir depuis 19 ans, perdait les élections de la Ville de Gatineau. Dès 2003, une réflexion avait été entreprise sur la possibilité de mettre en place un parti politique. L'équipe en place a plutôt décidé de maintenir la dynamique de stratégie électorale. Il faut dire qu'il n'existe pas de tels partis politiques municipaux au Canada. Au Québec, bien qu'ils deviennent une tendance de plus en plus lourde, ils recouvrent des réalités fort différentes d'une municipalité à l'autre. Par exemple, le parti Démocratie Gatineau est mort avec le retrait de la course électorale de sa candidate, Marianne Rochon. À Laval, le parti politique en place est celui du maire Vaillancourt uniquement. Il a été fondé pour soutenir ce seul homme, ce qui est peu démocratique. À Québec, toutefois, il existe une longue tradition de parti politique. Le parti du Renouveau municipal de Québec (RMQ) a l'habitude des relations avec une base populaire et a des assises dans les conseils de quartier. Ainsi, lorsque l'on parle de partis politiques municipaux, on parle d'une multitude d'entités. Ce qu'il faut viser, ce sont les partis politiques municipaux démocratiques, l'équation n'allant pas nécessairement de soi.

Lors des réflexions en 2003 sur la mise en place d'un parti politique, trois arguments militaient en sa faveur. D'abord, il s'agissait d'une occasion de s'unir derrière un programme. Ensuite, le parti était une importante machine électorale et, enfin, il aurait permis de transformer les relations entre les élus et la fonction publique municipale. Les deux arguments militant contre cette idée, et qui ont finalement remporté la mise, étaient l'impossibilité de constituer un parti à partir d'un chef uniquement et la forte résistance des conseillers municipaux qui ne voulaient pas être « attachés » par la ligne de parti.

Melvin Jomphe explique plus en détail chacun de ces arguments. D'abord, la possibilité de s'unir derrière une plate-forme forte permettait d'avoir une tribune officielle pour discuter d'un programme électoral qui serait par la suite devenu le programme du parti. En plus d'unir les gens, ce programme aurait influencé l'ensemble des décisions municipales. Ensuite, le parti politique est une machine électorale importante, favorisée par la loi sur les élections et les référendums. En effet, un candidat indépendant ne peut amasser son financement que lors des quelques mois précédant l'élection, alors que les partis politiques sont autorisés à amasser des fonds et à effectuer des dépenses à chaque année. Par exemple, le parti du maire Vaillancourt à Laval accumule des fonds à chaque année et est en mesure, dès le mois de janvier précédant une élection en novembre, de démarrer une campagne électorale jusqu'à l'automne où les indépendants commencent alors la leur. Il a une longueur d'avance certaine. À l'intérieur même de la loi, on favorise ainsi la mise en place de partis politiques. De plus, le parti politique permet une centralisation des opérations de communication qui bénéficie à l'ensemble des candidats.

Une fois au pouvoir, le parti politique permet de transformer les relations entre élus et la haute direction de la ville. En effet, dans l'état actuel des choses dans la Ville de Gatineau, le maire est le patron du conseil municipal mais pas du directeur général (DG) qui relève plutôt des 17 conseillers. L'organigramme particulier de la Ville de Gatineau démontre bien que le DG est au centre de l'organisation de la Ville. Le conseil municipal est au dessus et le maire se trouve sous le conseil. Le DG doit donc faire en sorte que les orientations qu'il souhaite mettre en place soient adoptées par la majorité des conseillers. Il peut aussi être démis de ses fonctions par le conseil et doit donc, en ce sens, plaire à la majorité. On peut facilement imaginer le changement de dynamique avec un parti politique où le DG serait alors au service du programme de la majorité. L'ancien maire de la Ville de Québec, Jean-Paul L'Allier, a d'ailleurs dit que s'il n'avait pas été chef d'un parti politique, il n'aurait jamais pu réaliser le projet de revitalisation du quartier St-Roch. Il a gagné l'élection sur ce projet qui est devenu le programme du parti et a donc rallié tous les acteurs concernés.

Ce parti politique n'a pas vu le jour à Gatineau d'abord parce qu'il n'y avait pas de base militante à qui faire appel et surtout parce que les conseillers ont eu peur d'être attachés à une ligne de parti et, ainsi, de perdre de l'autonomie et du pouvoir. En conclusion, Melvin Jomphe soutient que la création d'un parti politique municipal doit naître d'un mouvement démocratique de la société civile. Il faut que les gens qui ont des idées et des valeurs à mettre de l'avant s'unissent sur ces thèmes communs. Il ne faut pas être électoraliste mais militant, il ne faut pas être contre quelqu'un mais pour des idées. Un parti politique est une organisation formelle noble, garante de l'idée du droit des collectivités d'être représentées par des personnes partageant des valeurs communes.

**Laurence Bherer**, professeure au Département de science politique de l'Université de Montréal, débute sa présentation en rappelant que l'étude de la démocratie locale est victime d'une forme de négligence de la part des universitaires. D'abord parce que le fait d'étudier chaque municipalité plutôt qu'un pays ou une région représente un coût assez important, mais aussi par pur désintérêt. Poser la question de la pertinence des partis politiques municipaux masque aussi un certain scepticisme. Alors que l'on se demande si les partis politiques sont adaptés à l'échelle municipale, les municipalités jouent contre elles en refusant la politisation.

Au Québec, les partis politiques municipaux ont été reconnus en 1978 en vue d'encourager la compétition et l'alternance. S'appliquant d'abord aux grandes villes, les réformes du financement des partis politiques ont permis leur reconnaissance pour la majorité des municipalités. Si on assiste à une multiplication des partis politiques municipaux, on constate également qu'ils sont de types très différents et peu ont une vie démocratique interne développée. Certains ne sont plutôt qu'une équipe électorale organisée autour d'une seule personne. C'est ce qu'on appelle un parti alphabète, qui ne présente ni valeur ou cause, mais qui se forme autour ou contre une personne. Même les partis les plus organisés et qui ont des bases militantes, comme le RMQ ou le Regroupement des citoyens de Montréal (RCM), ne connaissent pas un niveau d'organisation aussi avancé que les partis politiques nationaux. L'organisation est plutôt dépendante de la capacité de chaque conseiller d'animer

ou non la base militante de son district électoral. Par ailleurs, la présence de partis politiques municipaux n'a pas pour autant éliminé les candidats indépendants.

Les partis politiques municipaux ont toutefois permis d'organiser une opposition à un maire ayant le monopole du pouvoir. Le RCM a été fondé car il apparaissait nécessaire de se mobiliser contre cette façon monopolistique de faire de la politique municipale, aidée par la reconnaissance des partis politiques municipaux en 1978. Dans les municipalités de plus de 50 000 habitants, les partis ont le droit d'effectuer des dépenses, par exemple pour un secrétariat, ce qui permet à ces partis de jouer un véritable rôle d'opposition. Les conseillers de l'opposition ont aussi droit à une forme d'allocation. Il s'agit certainement d'éléments de démocratisation. On peut par ailleurs imaginer que les partis politiques permettent des candidatures plus diversifiées. En effet, il est beaucoup plus complexe financièrement de se présenter comme candidat indépendant. Les partis politiques peuvent soutenir certains types de candidatures comme les femmes ou les membres de communautés ethnoculturelles. Ils agissent comme élément intégrateur à la politique municipale.

En matière de politique municipale, il existe un tabou. En effet, même dans les municipalités où il n'y a pas de partis politiques, des liens existent très certainement entre familles politiques des divers paliers de gouvernements. Il y a un côté partisan et politisé qui s'y exprime sans que cela ne soit nécessairement visible.

Lorsque l'on dit que les partis politiques ne sont pas adaptés à l'échelle municipale c'est qu'on en conserve une perception selon laquelle les enjeux municipaux sont seulement de nature techniques. On demande ainsi aux élus d'être de bons gestionnaires comme si les décisions municipales étaient politiquement neutres. Or les décisions municipales sont des décisions politiques comme les autres : elles exigent une hiérarchisation des valeurs. C'est vrai dans l'ensemble des discours sur la démocratie locale mais ce l'est particulièrement au Québec et au Canada. Cette vision gestionnaire joue contre les municipalités et pourrait avoir des conséquences sur les taux de participation électorale à cette échelle puisqu'on la dépolitise. Pourtant, les municipalités prennent des décisions ayant des impacts importants sur l'environnement. Elles sont responsables de questions sociales touchant des considérations de prestations universelles des services ayant des conséquences certaines sur la vie communautaire. Il y a des enjeux politiques importants qui s'y déroulent et il importe de rejeter cette vision purement technique du rôle de la municipalité.

La question des partis politiques municipaux pose des enjeux en termes de pérennité et présente en ce sens un bilan mitigé puisque peu de partis ont vécu longtemps, à l'exception du RMQ, fondé en 1977, porté au pouvoir en 1989 jusqu'en 2005. Malgré la victoire de la mairesse Andrée Boucher, la majorité des conseillers municipaux sont du RMQ qui continue ainsi à avoir un poids important dans la vie politique de la ville. Toutefois, le « nouveau modèle » institué par la mairesse Boucher qui a consisté à se présenter seule sans programme ni dépenses électorales, risque de marginaliser encore plus les partis politiques. En effet, plusieurs candidats en liste pour les élections du 2 décembre suite au décès de la mairesse, tentent de l'imiter et attaquent le RMQ sur cette base. Mais qui peut imiter Andrée Boucher ? Ceux possédant un capital de relations important. Il faut une personne très connue pour être en mesure de mener une très petite campagne, ce qui perpétue l'ancien

modèle. Des 15 candidats à la mairie, seulement deux relèvent de partis politiques dont un qui est sans vie démocratique interne. Il s'agit du parti fondé par un ancien conseiller du RMQ qui renie ainsi ce qu'il a contribué à bâtir au sein du RMQ, soit une vie démocratique animée au sein d'un parti politique. La question de la pérennité démontre qu'il ne suffit pas seulement de créer un parti politique, mais il faut voir comment faire pour qu'il survive. Cela doit passer par un changement de mentalité. La démocratie locale est une démocratie comme les autres. Elle doit être tout aussi politisée. Elle a autant besoin de parler de valeurs et recouvre des enjeux politiques tout aussi importants.

### **Période d'échanges et de discussions**

Anne **Mévellec** soutient que le RMQ est capable d'exister dans le temps parce qu'il est au pouvoir ou proche du pouvoir. La pérennité vient du succès électoral. Laurence **Bherer** répond que si l'on regarde l'expérience du RCM, huit années au pouvoir n'ont pas empêché la tenue d'un bilan critique puis la dislocation du parti et, suite aux fusions municipales, sa disparition au sein d'une coalition formée autour de Gérald Tremblay. De plus, le RMQ a existé durant 12 ans avant de prendre le pouvoir. Il a survécu toutes ces années à cause de ses idées et de ses valeurs.

Melvin **Jomphe** affirme que la seule façon de présenter des candidatures diversifiées est par la voie d'un parti politique. Par exemple, un écologiste n'aurait pas nécessairement le réseau nécessaire à son élection. Au sein d'un parti toutefois, il pourrait bénéficier du réseau du parti. Le parti politique permet de présenter des candidats sur la base de leurs compétences et pas seulement pour leur réseau social. Le parti politique impose une façon différente de choisir les candidats au sein des quartiers, ce qui peut tendre vers une complémentarité de l'équipe de conseillers.

Un participant souhaite savoir s'il existe des modèles où des bases militantes et une démocratie locale sont présentes à l'échelle des quartiers tout en s'articulant avec les enjeux à l'échelle de la ville. Laurence **Bherer** soutient que la question est de savoir si les conseillers peuvent garder un lien privilégié avec la population locale et si le parti n'agit pas comme écran à la reconnaissance de ces préoccupations locales. Même à Montréal et à Québec, où il existe des arrondissements qui pourraient être ces territoires privilégiés, le dynamisme de la démocratie locale repose encore une fois sur les compétences des conseillers. La question du rôle de l'opposition officielle a été peu abordée. Selon Melvin **Jomphe**, la présence de partis politiques vient donner un rôle d'opposition officielle qui a la responsabilité de la défense des quartiers. Dans les petites municipalités, ajoute Laurence **Bherer**, les maires sont souvent très présents et les conseillers n'ont pas d'espace pour jouer leur rôle. La possibilité de former une opposition devient importante même dans ces petites municipalités.

Un citoyen de Buckingham fait remarquer que les fusions municipales ont engendré un vide démocratique. Avant les fusions, un forum public existait : le conseil municipal. Selon lui, la nouvelle structure municipale profite davantage aux élus en place. En effet, aujourd'hui s'il n'y a pas d'entente avec le conseiller municipal les représentants au conseil de Ville de Gatineau, les citoyens de Buckingham n'ont plus aucun recours. Avec la présence d'un parti

politique, ils auraient au moins recours à ce parti de même qu'à l'opposition. En ce sens, la Ville de Gatineau est trop grande pour ne pas avoir de partis politiques qui favoriseraient les débats d'idées en plus d'assurer la cohérence des enjeux à travers l'ensemble des quartiers. Dans l'état actuel des choses, chacun milite pour sa paroisse. La taille d'une ville fait en sorte que la présence de partis politiques devient très importante. Anne **Mévellec** va plus loin en soutenant que le district est le pire ennemi du parti politique. S'il est vrai que les conseillers ont une relation privilégiée avec leur district, l'envers est que les enjeux deviennent microlocalisés. Le parti politique tempère et délocalise cet ancrage territorial des enjeux. Dans le même sens, Melvin **Jomphe** cite l'exemple de la construction d'une bibliothèque centrale au coût de 35M\$. Pour mener à bien un tel projet en l'absence de parti politique, le DG se doit de courtiser et de convaincre 17 conseillers indépendants défendant les intérêts de leur district.

Lorsque l'on parle du métier de conseiller municipal, on fait référence à des compétences alors que c'est justement ce manque de compétences que l'on reproche souvent aux conseillers. Est-ce que les partis politiques ont un rôle à jouer dans cette question ? L'autre pendant de la professionnalisation est la question du salaire répond Anne **Mévellec**. Selon elle, il faut se demander si nous désirons des maires à temps plein car lorsque l'on parle de métier, c'est de savoir faire dont il est question, ce qui exige des ressources. En ce sens, les partis politiques en ont davantage car ils possèdent des équipes capables d'encadrer le maire et les conseillers et peuvent offrir de la formation continue. En l'absence de partis politiques, des compromis à la pièce s'organisent, ce qui éloigne de la démocratie.

Une personne se demande si la solution du parti politique municipal s'applique à toutes les municipalités, même les plus petites. Il se demande s'il n'y a pas d'autres solutions alternatives dans certains cas. Laurence **Bherer** croit que la présence de partis politiques dépend de la culture locale. Elle soutient toutefois qu'il ne faut pas oublier que même s'il n'y a pas de parti municipal, les partis des autres paliers de gouvernement sont souvent bien présents. Par exemple, des membres du Parti libéral et ou du Parti québécois contactent des maires nouvellement élus, même dans de plus petites municipalités, afin d'assurer le relais de leurs idées politiques. Par ailleurs, la chercheuse s'intéresse aux différentes trajectoires politiques des maires et conseillers de la région métropolitaine de Montréal et de l'impact de cette diversité sur les relations qu'ils entretiennent. Par exemple, le maire Gérald Tremblay transige avec un parti politique animé d'une vie démocratique interne et d'une équipe de conseillers, contrairement au maire Vaillancourt de Laval. Melvin **Jomphe** renchérit sur la proximité des familles politiques en soulignant que sur le terrain, ce sont les mêmes équipes électorales qui travaillent pour les candidats fédéraux, provinciaux et municipaux lors des élections respectives.

André **Laframboise**, conseiller municipal à la Ville de Gatineau, affirme que même en l'absence de partis politiques, il existe des cliques politiques très déterminantes au sein d'un conseil municipal. Selon Melvin **Jomphe**, un parti politique amènerait un éclairage sur les allégeances politiques en présence et permettre de s'unir autour de plate-formes et d'idées communes plutôt que de rester dans l'obscurantisme partisan. S'appuyant sur ses recherches, Anne **Mévellec** ajoute que les partis politiques municipaux au Saguenay Lac St-Jean sont perçus comme anti-démocratiques parce qu'ils lient les maires et les conseillers,

ce qui est contraire à l'idée qu'ils se font du travail politique. S'il est vrai que les partis politiques permettent d'éclaircir les allégeances politiques et les programmes, il faut reconnaître que tous ne désirent pas cet éclairage. Pour plusieurs, un parti politique signifie brimer la liberté du conseiller municipal. D'ailleurs, les conseillers d'un parti politique le quittent souvent les uns après les autres pour siéger comme indépendant.

Louise **Poirier**, conseillère municipale à la Ville de Gatineau, se demande si la création d'un parti politique municipal doit venir de la base militante ou des politiciens en place. Elle ne sent pas cette volonté pour l'instant chez les citoyens de sa ville. Lorsqu'un parti politique se crée au moment d'une élection, ce n'est pas le signe de la présence d'une base militante forte mais d'une machine électorale se mettant en place, soutient Anne **Mévellec**. Toutefois, si un parti politique est fondé, il y a plus de chance d'y faire entrer des militants, les deux se nourrissant.

Un militant d'un parti politique montréalais soutient que l'on discute peu du mode de scrutin. Selon lui, le mode de scrutin préférentiel permettrait l'émergence de partis politiques. Il permettrait également aux électeurs de voter en fonction de leurs idées, sans perdre leur vote pour autant. Des campagnes en faveur de ce type de mode de scrutin s'organisent un peu partout dans le monde mais sont absentes au Québec. Laurence **Bherer** rappelle que les membres de partis politiques ont souvent fait de telles suggestions lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Une fois au pouvoir, l'idée est toutefois abandonnée. Suite aux échecs subis lors de référendums sur le scrutin proportionnel en Colombie-Britannique et en Ontario, il semble que l'idée soit plus que jamais en perte de vitesse dans l'ensemble du Canada.

Magda **Popeanu**, présidente de Projet Montréal, partage les réflexions qui ont mené à la création du parti. Un groupe d'individus s'est questionné sur le fonctionnement des instances à Montréal et sur son caractère anti-démocratique. Par exemple, les membres du comité exécutif, tous issus du parti au pouvoir, siègent à huis clos. Ils se sont aussi mobilisés pour des idées et des valeurs surgies de réflexions citoyennes. Cette démarche s'est cristallisée autour d'un chef. Selon Laurence **Bherer**, les structures politiques montréalaises sont très complexes. On ne peut penser la question du pouvoir au sein du comité exécutif sans penser aux échelles qui se chevauchent. Le maire de Montréal est présent au sein de toutes ces échelles. Il est vrai que le comité exécutif conserve une grande partie des pouvoirs. Si la chercheuse croit en la nécessité d'un comité exécutif, elle soutient que le problème vient toutefois de ce chevauchement des rôles et pouvoirs détenus par le maire, présent partout et qui concentre les pouvoirs. Il s'agit donc d'un problème de structure plutôt que d'un problème de parti politique.

Par ailleurs, elle a constaté que des trois échelles municipales, soit le conseil d'agglomération, le conseil de ville et le conseil d'arrondissement, le conseil de ville concentrait les débats les moins intéressants à cause d'une forme partisane de polarisation des débats. Au conseil d'agglomération, les questions posées par les villes périphériques, faisant office d'opposition, étaient les plus intéressantes et pertinentes. Un véritable effort de démocratisation des débats publics régnait au conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, renforcé par le rôle d'opposition joué par le conseiller de Projet Montréal.

André **Laframboise**, conseiller municipal de la Ville de Gatineau, souhaite savoir pourquoi l'existence de partis politiques est spécifique au Québec. Laurence **Bherer** explique qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, en réaction à de nombreuses situations de corruption, un courant réformiste a amené de nouvelles façons de gérer la ville en Amérique du Nord et spécifiquement aux États-Unis. À l'époque, chaque élu gérait une commission, l'équivalent d'un service public, ce qui favorisait le clientélisme. Ce courant réformiste s'est imposé en réclamant la professionnalisation de la gestion municipale sur le modèle de gestion de l'entreprise privée. La peur du clientélisme favorisé par une gestion de proximité imposait, selon ce courant, un élargissement des districts électoraux. À Vancouver, il y a même qu'un seul district. Au Québec toutefois, les réformes du Parti Québécois dans les années 1970 sont venues bonifier la démocratie locale et instaurer une certaine rupture avec le modèle réformiste. Malheureusement, les dernières fusions municipales ont été une occasion ratée de poursuivre ce travail. Elles n'ont pas amené de nouvelles réflexions sur la nécessité d'avoir plus de démocratie mais se sont cantonnées à une vision purement administrative.

Un étudiant reconnaît le potentiel théorique d'avoir des partis politiques, mais soutient que les résultats sont plutôt mitigés. Pour être démocratique, la fondation d'un parti doit venir de la volonté de la population. Cet étudiant se questionne à savoir si l'existence de partis politiques développe une culture de participation démocratique ou si une culture de participation démocratique engendre la création de partis politiques. Pour Melvin **Jomphe**, c'est l'existence d'un problème qui va entraîner un effet mobilisateur et conduire à la naissance d'un parti politique comme véhicule pour être présent dans les lieux de prises de décisions. Tant que chacun y trouve son compte dans l'état actuel des choses, rien ne changera. Anne **Mévellec** ajoute que les institutions sont produites par les intérêts qui les portent et façonnent à leur tour les pratiques. Pour Laurence **Bherer**, l'absence de partis politiques municipaux révèle l'absence de politisation de la ville. À Montréal, il existe une culture de participation politique locale forte, notamment à travers la concertation avec les acteurs communautaires. À Québec, cette culture était plutôt absente. C'est pour avoir des interlocuteurs qu'on a créé les conseils de quartiers, ce qui a rééquilibré les pouvoirs. Pourtant, dans les deux cas, des partis politiques se sont créés.

Parce qu'on ne voit pas toujours les enjeux politiques qui se cachent derrière les décisions municipales, Madame **Bherer** croit que les partis politiques devraient prendre le temps de politiser les décisions municipales prises au cours de la dernière année. Un étudiant se demande dans quelle mesure les partis politiques existants ont pu modifier l'ordre du jour des conseils municipaux pour dépasser une vision technique et tendre vers la politisation des enjeux. La thèse de doctorat de la professeure portait sur l'analyse des quarante années de pratiques de participation citoyenne dans la ville de Québec. Elle cherchait à voir comment elles avaient modifié les façons de faire la politique municipale. D'abord, l'introduction des conseils de quartier a permis de changer et de démocratiser les façons de prendre des décisions en plus de donner lieu à des compromis politiques. Malheureusement, on constate aujourd'hui une absence de relais, si bien qu'une majorité de candidats aux élections du 2 décembre ignorent l'existence des conseils de quartier. Jean-Pierre **Collin**, professeur à l'INRS – Urbanisation, culture, société, ajoute que c'est sous le RCM que la Ville de Montréal s'est occupée des besoins des immigrants. En effet, le RCM était porté par un mouvement social préoccupé par les questions de pauvreté, ce qui a changé les

pratiques politiques. Comme la Ville de Montréal avait alors le mandat de l'aide sociale, l'administration RCM s'en ait servi comme levier pour mettre de l'avant des projets sociaux plus ambitieux comme *Dernier recours*, un centre d'hébergement pour itinérants. Le gouvernement du Québec a alors agit comme éteignoir en signifiant qu'il ne s'agissait pas d'une compétence municipale et le projet a été fermé.

En conclusion Anne **Mévellec** affirme que la politique municipale est un sujet obscur, un angle mort des études sur la démocratie. Elle reprend les paroles de Laurence Bherer en disant que la démocratie locale est pourtant une démocratie comme les autres. Il est important de savoir dans quel monde municipal nous fonctionnons. Laurence **Bherer** appelle à réfléchir aux questions de la politisation des enjeux municipaux et la nécessité de rejeter toute marginalisation politique des municipalités. Melvin **Jomphe** est optimiste. À l'échelle internationale, le développement municipal est un thème en plein essor. La municipalité est vue comme le palier d'intervention par lequel transigent les solutions. Il ne faut pas oublier que partout dans le monde, les municipalités sont les premières mandataires de la santé publique.

*Propos recueillis et mis en forme par Ève Gauthier  
Stagiaire de recherche, réseau VRM, INRS-UCS  
Le 20 novembre 2007*